

PERTINENCE DE L'ANCIEN TESTAMENT

FACE AUX PREOCCUPATIONS

DE NOTRE TEMPS ¹

Introduction

En abordant l'Ancien Testament, il est difficile et même dangereux de le dissocier du Nouveau Testament. Il est capital de souligner l'unité de la révélation biblique. Toute l'Écriture est normative pour le chrétien. Chaque fois qu'on a voulu séparer les deux Testaments et retenir qu'une partie du canon, on s'est exposé soit au « légalisme judaïque, » soit à la « spiritualité gnostique. » C'est dire l'importance de souligner la continuité et non la rupture de la révélation biblique. C'est d'ailleurs bien ce que l'auteur de l'épître aux Hébreux exprime lorsqu'il dit : « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé par le Fils en ces jours qui sont les derniers » (Heb 1.1 et 2) Le même Dieu nous communique, nous transmet sa pensée dans les deux Testaments.

Mais à la différence du Coran, cette révélation que Dieu nous donne de lui-même et de son conseil est progressive. Elle procède par étapes successives. L'histoire de la rédemption divine se dévoile peu à peu. Par moment, l'activité révélationnelle du Seigneur est intense (par exemple au Sinaï), mais autrefois, elle est bien réduite (du Sinaï à l'époque de Samuel). Cependant, elle nous rapproche de plus en plus de son point culminant. On pourrait comparer cette progression à une croissance organique, à la croissance d'une semence, qui par étapes successives parvient à la pleine maturité. Chaque étape de croissance, parfaite et suffisante en vue de la rédemption, tend vers la plénitude et doit être comprise en fonction de son accomplissement, à savoir l'avènement du Messie, Jésus-Christ. Nous sommes donc, d'un Testament à l'autre, dans la même alliance de grâce, mais à des moments différents de l'histoire de la révélation. Le fidèle en Israël vit dans l'attente de la venue du Messie, le fidèle de l'Église naissante vit en fonction de cette venue accomplie. Ainsi il y a unité et continuité mais aussi économies différentes. L'Église de l'ancienne alliance s'incarne dans la nation d'Israël, tandis que dans la nouvelle, elle se distingue de toute entité politique.

¹ Conférence donnée à Uni-Bastions à Genève, le 7 février 2003, par le Prof. Pierre Berthoud, enseignant à la Faculté Libre de théologie Réformée à Aix-en-Provence, à l'occasion de la célébration « 2003 Année de la Bible ».

Est-ce à dire que l'Ancien Testament est dépassé ? Aucunement ! D'abord, il nous offre de par sa doctrine de la Création et de la Faute une vision du monde qui permet à l'homme de se situer dans l'univers et de répondre aux questions de Gauguin : « D'où viens-je, que suis-je et où vais-je ? » Ensuite, il nous donne dans la Loi et la Sagesse, un style de vie individuel et social qui correspond à la volonté bonne de Dieu. Enfin, le Christ, clef qui ouvre notre intelligence et source de notre rédemption, y est présent et annoncé. Il est, en effet, capital de lire l'Ancien Testament en fonction de l'incarnation du Christ. Lui seul nous permet de savoir là où l'enseignement de l'Ancien Testament est intensifié (Sermon sur la Montagne) et là où il est accompli et donc abrogé (l'épître aux Hébreux).

Enfin, il n'est pas surprenant que le livre de louange et de prière de l'Eglise de tous les temps soit le Livre des Psaumes ! Il nous invite, en effet, à honorer et à invoquer celui qui ne cesse de manifester sa bienveillance et sa grâce au sein de son peuple.

I Perspective globale²*

A. L'alliance, une notion clef

L'alliance est un des éléments essentiels de la théologie biblique. En mettant en valeur la nature de l'alliance que Dieu avait conclue avec Adam, les théologiens réformés de la première génération ont rompu avec le motif nature-grâce propre à la scolastique médiévale.

En redécouvrant cette notion-clef de la perspective biblique, ils ont renouvelé la compréhension de la vocation de l'être humain au sein de la création. L'alliance est un traité que Dieu, le suzerain, a conclu avec l'homme, le vassal. Elle établit d'entrée la non-autonomie de la créature et implique que celle-ci n'a d'autre point de référence ultime que le créateur lui-même. Elle est responsable devant celui qui « donne à tous la vie, le souffle et toutes choses » (Ac 17.25).

² Ce premier point se retrouve dans un article que j'ai rédigé et qui s'intitule : « Pauvreté et richesse dans la Bible, » La Revue Réformée, N° 214, 2001, pp. 20-28.

1) *L'alliance de vie*

Plusieurs théologiens ont décelé dans le début de la Genèse (Gn 1 : 3) des éléments constitutifs de l'alliance de vie.³ Celle-ci fut conclue avec Adam, la tête de la race humaine, le représentant de l'humanité (Rm 5.12-21). Elle a donc une dimension universelle. Si le premier couple fut créé afin de jouir de la vie et de la communication avec Dieu, il lui fallait cependant choisir à chaque instant de dépendre de la justice et de l'amour divins. Cette persévérance dans l'obéissance active au Seigneur lui garantissait l'accès à un bonheur terrestre sans cesse renouvelé et débouchant, comme semble le suggérer Paul, sur la vie éternelle (1 Cor 15).

a) *L'homme à l'image de Dieu*

L'idée centrale selon laquelle l'homme est créé à l'image de Dieu (Gn 1.26, 27 ; Ps 8. 5-9) retiendra plus particulièrement notre attention. Cette notion a une double dimension : elle évoque la nature ou l'essence de la créature, et la position ou le mandat de celle-ci au sein de la création. Sans entrer dans les détails de l'exégèse, nous pouvons dire que l'homme, tout comme Dieu, est un être personnel qui pense, aime et agit. Comme le dit un théologien contemporain : « l'image est un don et de nature immuable, une réalité ontologique propre à l'être humain. » Cela signifie que l'homme est appelé à vivre une relation consciente avec son ultime vis-à-vis qui transcende son corps sans pour autant le dévaluer. Par ailleurs, cet être unique a reçu du Seigneur un mandat particulier au sein de la création. Genèse 1 met l'accent sur la domination que l'homme a pour vocation d'exercer sur l'ensemble de la réalité. Tandis que Genèse 2 souligne que la gestion de la création et la mise en valeur de ses ressources doit se faire dans le respect de Dieu, dans un esprit de service et avec bienveillance comme pour prévenir les excès et les abus liés au péché à venir... Notons enfin que cette manière de présenter la vocation humaine suppose une conception positive et valorisante du travail, par contraste avec la mentalité proche-orientale qui suggère que l'homme a été créé afin de soulager les dieux du travail pénible, astreignant et harassant qui leur incombait.⁴ En fait,

³ Les premiers chapitres de la Genèse se démarquent des mythes du Proche Orient Ancien par " la réserve, la sobriété et la froideur " de leur narration. La marque d'un mythe n'est pas dans la référence aux dieux, ni dans l'usage d'anthropomorphismes et de métaphores ; elle réside dans la narration des actions de dieux qui ont les mêmes limitations et péchés que les hommes y compris dans le domaine sexuel. La structure de la Genèse et le témoignage global de l'Écriture nous invitent à admettre l'historicité de fond de ces chapitres.

⁴ Atrahasis, Tablette I. *Les religions du Proche-Orient asiatique*. Paris, Fayard/Denoël, 1970.

Dans la Genèse, le travail n'est pas non plus présenté comme dégradant pour Dieu. L'activité créatrice de Dieu est une œuvre qui lui fournit une satisfaction et une

les croissances numérique et économique sont toutes deux implicitement contenues dans l'injonction de la Genèse : "Dieu les bénit et Dieu leur dit : soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la..." (Gn 1.28). Cette manière de concevoir la vocation humaine laisse aussi entrevoir que *la propriété* et *la possession* de biens matériels sont légitimes mais elles restent subordonnées à Dieu à qui, en fin de compte, tout appartient.

L'homme créé à l'image de Dieu a donc pour tâche de gérer avec bienveillance la création que le Créateur lui a confiée. L'accomplissement fidèle de son travail-service est un moyen d'honorer Dieu, mais il n'est que gérant. Cela signifie qu'il a des comptes à rendre pour la manière dont il met en œuvre le mandat culturel, il exploite et met en valeur les ressources de la terre et administre ses biens. Il se doit de faire valoir la seigneurie de Dieu dans tous les domaines de son existence tout en assumant pleinement la responsabilité qui lui revient.

Cependant, la Genèse nous rappelle aussi que, depuis la faute en Éden, le travail des humains est pénible et ce à cause de la malédiction qui frappe la terre. Cette malédiction, qui se manifeste dans la sphère de vie et d'activité de la femme comme de celle de l'homme est la conséquence du péché.⁵ L'auteur de la Genèse est, en effet, parfaitement conscient des retombées cosmiques de la rébellion du premier couple. Les conséquences se manifestent aussi bien sur le plan vertical qu'horizontal. La rupture, précipitée par la faute, affecte tous les aspects de la vie humaine. C'est l'aliénation (le fait d'être étranger) de l'homme avec Dieu, de l'homme avec lui-même, de l'homme avec son prochain et de l'homme avec la création tout entière – animale, végétale et géophysique. L'homme vit désormais à l'ombre de la mort. La mort physique symbolise désormais la mort spirituelle, c'est-à-dire la rupture d'alliance avec Dieu et donc de communion avec lui. On comprend dès lors pourquoi la vie des êtres humains, dans un monde où la puissance du péché a libre cours, est marquée par la peine et la douleur. Mais dans un monde devenu anormal à cause de la faute en Éden, cette peine qui surgit au cœur de l'existence humaine peut être perçue comme un "bien" et donc porteuse d'espérance. Elle invite au dénuement, condition essentielle à la réception de la grâce divine. Désormais, "c'est la bénédiction du Seigneur qui enrichit sans que l'effort n'y ajoute rien (Pr 10.22 cf. aussi Pr 5.10 ; 14.23 ; 15.1 et Ps 127.2).

joie profondes. L'importance du sabbat en est une indication Gn 2.2 et 3 (cf. aussi Pr 8).

⁵ D'Eve, il est dit : "Je vais multiplier tes souffrances et tes grossesses. C'est dans la souffrance que tu enfanteras des fils. Ton élan sera vers ton mari, et lui, il te dominera" (Gn 3.16 Bible de la Pléiade). Si la peine de la femme surgit au sein de son activité essentielle, en tant qu'épouse et mère elle touche néanmoins l'ensemble de son existence. D'Adam, il est dit "Le sol sera maudit à cause de toi ; c'est avec peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie... (Gn 3.17b).

b) Le mandat culturel et l'homme dans un monde anormal

Lorsque nous examinons les chapitres suivants de la Genèse (Gn 4.1 – 6.8) qui traitent du développement de la race humaine (plutôt que de l'histoire de la rédemption), nous voyons comment le mandat culturel fut mis en pratique. Abel et Caïn s'occupent d'agriculture ; le premier est berger, le second cultive la terre (Gn 4.1) ; il est également dit de Caïn qu'il construisit une installation permanente ;⁶ Jabal est le père d'éleveurs semi-nomades (Gn 4.20) ; Jubal, son frère est le père des musiciens et par conséquent de la culture dans son ensemble (Gn 4.21) ; Tubal-Caïn, le demi-frère de Jabal et de Jubal, est le père de la technologie et de l'industrie (Gn 4.22). Les voisins d'Israël attribuent l'organisation de la civilisation aux dieux,⁷ mais la Genèse nous enseigne ici que la civilisation et la culture sont forgées par des êtres humains ordinaires et mortels. La dignité et la valeur de l'homme, capable d'imagination créatrice, sont une nouvelle fois soulignées. Le fait que le développement de ces activités soit situé dans la lignée de Caïn n'est pas sans importance, mais on ne peut en déduire pour autant une condamnation pure et simple de l'action civilisatrice de l'homme.⁸ Il est vrai que la rébellion d'Adam et Eve a introduit une ambiguïté au cœur des entreprises humaines. Quelle est la signification de l'action civilisatrice et de la culture pour la créature qui est devenue sa propre finalité ? Ne risquent-elle pas de servir ses propres intérêts et de promouvoir son désir d'autonomie absolue ? Le cœur du dilemme n'est pas lié à l'ingéniosité créatrice de l'homme, ni au travail, ni à l'industrie, mais à la folie de son arrogance.⁹

6 La N.I.V. (= New International Version) traduit "ville." Dans Jos 13.23, ce mot est employé en conjonction avec un autre mot signifiant une "installation permanente" sans mur, ferme ou village." Il est, par conséquent préférable de parler d' "installation permanente."

7 A Ugarit, l'habileté et le sens artistique du forgeron étaient attribués à la divinité *Ktrwhss*.

8 Comme semble par exemple le soutenir J. L. McKenzie dans "Reflexions on Wisdom," *Journal of Biblical Literature* 86 (1967), 1-9.

9 Dans Gn 2 et 3, l'arbre de la connaissance du bien et du mal représente la connaissance autonome de l'homme qui rejette la souveraineté de Dieu. En choisissant l'autonomie, l'homme recherche sa propre finalité. Il cherche à établir la connaissance, les valeurs et le bonheur selon une perspective purement horizontale. C'est le commencement de l'idolâtrie : la créature devient le point de référence. En fait, l'homme se situe devant deux attitudes (différentes) par rapport à la vie, deux conceptions (différentes) du monde et de la vie, deux (différentes) formes de connaissance (non pas entre la foi et la connaissance), une dont le fondement est Dieu, et l'autre l'homme. La première apporte la sagesse, l'intégrité et la vie, la seconde apporte la folie, la ruine et la mort. Tel est le choix fondamental devant lequel tout homme doit se situer.

2) *L'alliance noahique*

Dans un monde marqué par la présence du mal depuis la faute en Éden, comment l'homme va-t-il mettre en œuvre le mandat culturel ? C'est l'alliance conclue avec Noé (Gn 9) qui apporte la réponse. Au sein d'un monde où le mal est une réalité dynamique, la perspective est quelque peu différente :

- La domination sur les créatures inférieures éveille "crainte et terreur" (Gn 9.2).
- En plus des végétaux, l'homme peut se nourrir de "tout ce qui rampe et vit" (Gn 9.3).

Soulignons trois aspects de cette alliance :

- Elle est conclue avec Noé et ses fils en tant qu'ancêtres de l'humanité entière. Genèse 9.1 : "toutes les races sont parentes" (Gn 10.1) ; elle a donc une portée universelle (Gn 9.9-11, 13).
- Le "code" noahique (Gn 9. 1-7) ne contient que des articles de morale pratique. Il affirme la valeur de la personne humaine (V. 5) et rattache le droit criminel à des considérations théologiques (v. 6). Les institutions humaines, en particulier judiciaires, ont pour tâche de limiter la progression du mal et par conséquent d'encourager le bien. Une vieille tradition juive parle des sept commandements de Noé. Ils défendent l'idolâtrie, le mépris du nom de Dieu, l'effusion de sang, l'adultère, le vol, de manger le sang avec la chair des animaux et prévoit l'institution de l'autorité civile (B. Sanh. 105 a).
- Elle tend à l'apaisement des forces de la nature ; l'arc-en-ciel garantit la stabilité cosmique (Gn 9. 8-19).

L'homme avait pensé pouvoir s'émanciper de son ultime vis-à-vis et voilà que le motif créateur-créature est toujours d'actualité. Il doit toujours répondre de ses actes devant Dieu (cf. Aussi Ac 17.31). Si le mal et la misère sont désormais au cœur de son existence, il ne perd pas pour autant son identité propre. Certes, il vit à l'ombre de la mort, mais il porte toujours en lui l'image de Dieu. Le terrien est devenu un être fragile, menacé par son environnement et son semblable. Dans sa bienveillance, Dieu cherche à la protéger ! Le monde est devenu un lieu dangereux. L'homme n'est-il pas un loup pour l'homme ? En d'autres termes, l'alliance en création est renouvelée dans un monde où le mal, la haine et la violence ont libre cours. Si Dieu s'adapte, il ne se résigne pas pour autant. Il s'engage résolument en faveur de sa création et pose les jalons qui lui permettront de mettre en œuvre son projet de salut en faveur de l'humanité égarée (Gn 8.21b ; Rm 3.25).

3) La promesse faite à Abraham et l'alliance mosaïque

a) La triple promesse

Le thème du Pentateuque s'articule autour des trois promesses faites à Abraham. Elles ont une portée universelle et un caractère rédemptif. Les voici :

- susciter une postérité à Abraham qui deviendra le peuple de l'alliance.
- octroyer Canaan à Israël-Juda : l'héritage éternel.
- être source de bénédiction auprès de toutes les nations du monde (Gn 12. 1-3 ; 15 ; 17.7, 8).

La bénédiction de Dieu qui résonne lors de la création (Gn 1.28) sera réalisée par l'intermédiaire d'Abraham, sa descendance et en particulier par sa semence messianique. L'alliance mosaïque constitue un des moments de cette histoire de la révélation. Lors de ce traité que Dieu initie avec son peuple, celui-ci devient une nation (un peuple organisé politiquement) ayant sa propre constitution enracinée dans la volonté divine. Il faut noter que cette alliance s'enracine dans l'histoire, car Dieu a délivré son peuple de l'esclavage en Égypte. C'est en réponse à la fidélité de Dieu que le peuple est appelé à être fidèle. En effet, Israël est parmi les nations comme "le trésor" (1 Ch 29.3) du Seigneur, un "royaume de prêtres," une "nation sainte" (Ex 19.5, 6) et ce afin de rendre gloire à Dieu et de faire connaître ses oracles à la surface de la terre et ce aussi bien par sa parole que par ses actes.

b) Les dix paroles

Aussi peut-on dire que les "dix paroles," constituent le condensé, le résumé de l'alliance et révèlent, non seulement, la bienveillance du Seigneur, mais aussi ses exigences dans les trois sphères suivantes :

- celle de la relation de l'homme avec Dieu (Ex 20.2-7),
- celle de l'attitude de l'homme dans le culte (Ex 20.8-11),
- celle du comportement de l'homme dans la cité, la société civile (Ex 20.12-17).

Le Dieu de l'alliance étant la norme dernière, Israël a pour vocation de manifester un style de vie qui soit le reflet du caractère divin. La loi, expression de la volonté de Dieu, permet, par conséquent, à cet être unique de structurer aussi ses relations avec ses semblables. Cette manière de baliser la vie de la communauté est propre à Israël. Elle a une portée considérable dans les trois domaines suivants :

- La vie humaine est sacrée. Non pas en elle-même mais en tant que don de Dieu. Celui qui porte atteinte à la vie humaine doit répondre de son crime (Ex 24.12). Aucune réparation ne peut être faite par le moyen d'une

compensation monétaire ou d'un arrangement foncier. En effet, les valeurs religieuses et métaphysiques précèdent les considérations économiques. Le corollaire est également de mise : la peine de mort n'est pas autorisée en cas d'infractions contre la propriété ou le bien d'autrui.

- Tous les hommes sont égaux devant Dieu. En principe, il n'existe pas de justice de classe en Israël.¹⁰ La célèbre loi du talion, si souvent confondue avec l'esprit de vengeance, énonce en réalité le principe d'équité : la peine infligée se limite à la personne responsable de la faute et doit correspondre au crime commis. Les inégalités dans l'exercice de la justice sont donc absentes en Israël,¹¹ de même que les mutilations.¹²

- Il est impératif de protéger et de défendre les intérêts des membres plus faibles et fragiles de la communauté de l'alliance. Parmi ceux qui sont l'objet d'une attention toute particulière on trouve l'aveugle et le sourd (Dt 27.18), la veuve et l'orphelin (Dt 27.17-22), l'étranger (Dt 27.17) ; Ex 23.6), le pauvre (Dt 15.7-11 ; Ex 23.12). La législation précise qu'ils doivent être protégés de l'oppression et de l'exploitation. Même leurs droits sont indiqués (Dt 14.29).

La loi de l'alliance a donc comme finalité d'introduire une dimension profondément humaine au sein des relations de la communauté d'Israël. Les commandements divins correspondent à la nature et aux aspirations fondamentales de la créature. Dans son amour, Dieu a donné la loi pour le bien de l'être humain. La respecter, c'est vivre !

II Trois cas de figure

Ce cadre général étant posé, qui souligne la perspective globale propre à la révélation biblique – perspective qui met déjà en lumière l'actualité de l'Ancien Testament- nous allons prendre en considération trois exemples.

A. Les dix paroles/Le décalogue

1) La permanence de la loi

Nous avons l'habitude de considérer la loi de manière négative. Nous la voyons comme un pédagogue qui nous conduit au Christ ou comme un moyen de réprimer le mal, de limiter son

¹⁰ La justice de classe est clairement énoncée dans le Code de Hammurabi (Mésopotamie).

¹¹ Il y a une exception à la loi du talion, le jugement de l'esclave. Mais la législation ayant rapport à cette question cherche à protéger l'esclave et à préserver sa dignité. Son état est temporaire, il ne doit pas être l'objet d'un traitement arbitraire et abusif. Bien au contraire, il faut agir à son égard avec humanité (Dt 23.15).

¹² Il y a une seule exception, Dt 25. 11, 12.

développement. Nous avons plus de peine à l'envisager comme quelque chose de positif pouvant nous aider à mieux vivre, à préciser notre style de vie. Pour nous chrétiens, la loi fait partie de l'ancienne alliance. Le Christ est venu... Il nous a donné son Esprit... ; c'est lui notre maître, notre précepteur qui nous conduit dans toute la vérité et la plénitude de vie ! Nous avons raison de dire cela parce que Dieu s'est révélé progressivement : Jésus-Christ et le don du Saint-Esprit à l'Eglise sont bel et bien l'aboutissement de cette révélation qui s'est déployée depuis l'aube de l'humanité (Gn 3.15).

Mais la parole de Dieu est une, son autorité est une et indivisible. Pour le chrétien, il s'ensuit que l'Ancien Testament demeure normatif. Ne l'oublions pas, la Bible hébraïque était la seule Bible de la première génération chrétienne en attendant la fixation du canon du Nouveau Testament. La loi, comme les prophètes et les écrits requièrent notre attention, notre étude et nous invitent à découvrir toute leur actualité et pertinence.

2) *La nature fondamentale de la législation biblique*

a) les collections de lois sont essentiellement rassemblées dans le Pentateuque. On y trouve différents textes législatifs :

- Le livre de l'alliance (Ex 20.1 à 23.33)
- Les lois relatives aux offrandes et aux sacrifices (Lev 1-7)
- Les lois relatives à la pureté (lev 11-15)
- Les lois relatives à la sainteté (Lev 17-26)
- Les lois deutéronomiques (Dt 5.1-11.32 ; 12.1-26).

b) Le mot « loi » a plusieurs sens ; il peut désigner :

- Les lois individuelles , c'est-à-dire les commandements particuliers
- L'ensemble des lois (le judaïsme en dénombre 613). Jésus parle ainsi de la *loi* et des prophètes (Mt 5.17s.).
- Le Pentateuque tout entier
- L'Ancien Testament et en particulier sa religion
- L'Ancien Testament tel qu'il est interprété par les rabbins, le judaïsme. L'accent est alors sur la tradition rabbinique et sa manière de comprendre la loi.

- c) Une lecture attentive du Pentateuque permet de constater une alternance entre collections de lois et narration historique. Il s'ensuit que la législation biblique n'est pas un code abstrait et impersonnel ! Elle a une dimension historique et incarnée. Ce n'est pas pour autant une législation en situation et par conséquent relative. Pourquoi ? Parce qu'elle est l'expression de la volonté divine. Dieu l'a donné à son peuple par l'intermédiaire humain, en l'occurrence Moïse le médiateur de l'alliance. En effet, le cadre de la loi c'est l'alliance. La loi n'est donc pas autonome ni une fin en soi, elle est l'expression de la volonté du Dieu de l'alliance.
- d) Du point de vue formel, la législation biblique s'intègre au contexte culturel du Proche Orient Ancien.
- On y décèle une structure classique propre à la législation proche orientale : Prologue + législation + épilogue.
 - Elle reflète aussi une structure d'alliance (y compris les dix paroles) propre aux traités conclus entre suzerains et vassaux : préface, prologue historique, stipulations, témoins, signes, sanctions, succession dynastique et testament. Le livre du Deutéronome en est un bon exemple comme d'ailleurs l'ensemble des textes qui commencent avec Exode 19 et s'achèvent avec Lévitique 26¹³.
- e) La législation biblique se situe donc dans le cadre d'une relation, d'un contrat, d'une alliance. C'est le prologue qui en précise *la finalité et le but*. Si nous prenons la législation de l'alliance donnée au Sinäi (Ex 19-23) nous discernons clairement quelle est la vocation d'Israël, le peuple de l'alliance (19.3-6). Au Sinäi se concrétise la promesse faite à Abraham (Gen 12.1-3 cf. plus haut). Israël devient une entité politique fondée sur une loi, constitution religieuse qui s'intègre à l'alliance que Dieu a conclue avec son peuple. La vocation d'Israël est de rendre gloire au Seigneur et d'être son porte parole et son témoin parmi les nations.

13 Lévitique 27 fait fonction d'appendice. Pour plus de renseignements sur ces questions formelles, cf. K. A. Kitchen, *Traces d'un monde*. Lausanne, P.B.U. 1980 (ch. 5: Naissance d'une nation, pp. 112-138) ; H. J. Boecker, *Law and the Administration of Justice in the Old Testament and Ancient East*. London, SPCK 1980; R. Draï, *La Thora*, Paris, Michalon, 2000 (perspective juive).

- f) Mais comment ce projet se réalise-t-il concrètement ? Dans l'obéissance librement consentie et joyeuse du vassal à son suzerain qui lui a manifesté sa bienveillante loyauté, dans l'obéissance du peuple, de la nation, à son Roi c'est-à-dire à son Dieu. C'est précisément le décalogue et la législation qui en découlent qui indiquent le comment du projet divin, et ce dans tous les domaines de l'existence : individuelle et collective ; religieuse et profane.

3) *Le décalogue*

- a) Mais me direz-vous, en quoi cela nous concerne-t-il ? Trois raisons nous poussent, nous aident à comprendre que nous avons à écouter et recevoir cette législation, en particulier les dix paroles qui représentent le cœur de la loi.

- La loi de Dieu est donnée pour baliser, préciser un style de vie. Il y a correspondance entre la volonté de Dieu et la nature profonde de l'être humain . L'obéissance joyeuse à la loi de Dieu est source de vie et de bonheur.
- Dans la nouvelle alliance, l'Eglise occupe une position analogue à Israël dans la première alliance. Certes, nous sommes dans une différente économie, mais l'Eglise a pour vocation de glorifier son Seigneur et d'être son porte-parole et témoin jusqu'aux extrémités de la terre.
- Enfin, le ministère du Saint-Esprit est en harmonie avec les principes fondamentaux de la loi que Jésus a si bien résumés dans ce qu'on appelle le sommaire de la loi : aimer Dieu et aimer son prochain. En cela Jésus ne fait que reprendre ce qui se trouve déjà dans l'Ancien Testament (Dt 6, Lévi 19) ! Ce sommaire correspond aux deux parties du décalogue, les dix paroles.

- b) L'actualité des dix paroles

Ces commandements se divisent en trois parties :

- Préface et Prologue qui déclinent l'identité de Dieu et rappelle la délivrance qu'il a mise en œuvre en faveur de son peuple.
- Les quatre premières paroles qui touchent aux rapports des fidèles avec le Seigneur de l'alliance. Ces quatre commandements rappellent que Dieu est un, unique et exclusif, que l'idolâtrie n'est pas une option, que le nom de Dieu ne doit pas être pris en vain et enfin que le sabbat est un jour mis à part, c'est-à-dire consacré à Dieu. Ces paroles

nous indiquent que notre relation au Seigneur est première et qu'elle détermine toute notre vie y compris nos activités dans la cité et nos rapports de travail.

• Les six paroles suivantes concernent nos relations avec nos semblables :

- Respect des parents et de l'autorité parentale
- Respect de la vie d'autrui et en particulier du plus faible, y compris l'embryon, le handicapé et le vieillard
- Respect du mariage et par conséquent du couple hétérosexuel, fondement de la famille et de la société civile
- Respect de la liberté d'autrui (cf. Dt 24.7)¹⁴ ou du bien d'autrui
- Respect de la dignité et de l'honneur du prochain
- Respect du bien et de la propriété de son semblable.
- Respect de l'alliance ou du contrat conclu par autrui ainsi que du bien et de la propriété qui lui appartient. L'attitude extérieure doit correspondre à la motivation interne.

• Revenons au 5^{ème} commandement : le respect des parents. Il constitue en quelque sorte le trait d'union entre la première partie et la seconde partie du décalogue. En effet, les parents offrent à leurs enfants leur première image de Dieu. Ils peuvent, par leurs attitudes et paroles, faciliter une démarche de foi ultérieure ou la rendre plus difficile. Comme le petit enfant est dépendant de la bienveillante loyauté de ses parents, de même tout croyant dépend entièrement de la grâce de Dieu et de sa bienveillante loyauté. Cette parole souligne le rôle essentiel des parents dans l'éducation spirituelle et humaine de leurs enfants.

Avec le décalogue, nous ne sommes pas seulement au cœur de la spiritualité biblique (individuelle et communautaire), mais au cœur de l'actualité conjugale, familiale et civile. En quelques phrases, ces dix paroles posent un cadre et offrent des réponses précises qui peuvent être d'une grande aide à

¹⁴ On peut aussi traduire le commandement ainsi : « Tu ne commettras pas de rapt » (TOB).

nos contemporains. D'ailleurs elles prennent tout leur sens à la lumière de la venue de Jésus-Christ, de sa vie d'obéissance et de son œuvre à la croix. En plus, le Saint-Esprit nous est donné afin de nous rendre capables de les incarner dans un style de vie qui honore le Seigneur tout en étant un témoignage à la beauté de la vie qui est en lui.

B. L'exemple du prophète Amos : considérations pratiques pour le peuple de l'Eglise aujourd'hui

La prophétie d'Amos dont la richesse est inépuisable peut nous aider à mieux vivre notre vocation chrétienne au cours de la tourmente du début de ce 21^{ème} siècle. Le ministère d'Amos se situe au milieu du 8^{ème} siècle avant Jésus-Christ (sous le règne long et prospère de Jéroboam II). C'est une époque caractérisée par la paix et la prospérité, mais hélas c'est aussi une époque d'injustices sociales, économiques et juridiques. Amos s'adresse aussi bien aux nations qu'à Israël.

A la lumière de l'alliance conclue avec Noé, il dénonce avec force toute atteinte à la dignité de l'homme qui se manifeste parmi les nations avoisinantes des peuples d'Israël et de Juda. Elles ont aussi des comptes à rendre à celui qui est le Créateur de toutes choses, leur Créateur ! L'injustice, l'oppression, la violence arbitraire, en portant atteinte à la dignité humaine, portent atteinte à l'honneur même de Dieu. Le Seigneur s'indigne face à de tels agissements et intervient dans l'histoire pour y mettre une fin (Am 1.3 à 2.3 cf. Ac 17.22-31 en particulier les versets 30 et 31).

A la lumière de l'alliance conclue avec Moïse, Amos fustige l'idolâtrie d'Israël et de Juda. Elle est à l'origine de toutes sortes d'injustices, d'exploitations et de brutalités qui ont consommé la fracture sociale au sein du peuple de l'alliance. Le mépris du Seigneur, de son nom et du culte qui lui revient conduit à ne pas respecter son prochain, à mépriser son identité profonde et à détruire l'image de Dieu dont il est porteur (Am 2.4-16 et la suite des oracles et visions).

Le message d'Amos est sombre. Il annonce la fin du royaume d'Israël comme Jérémie le fera pour Juda un peu plus tard. On y discerne cependant une lueur d'espérance. Il y a un avenir pour la dynastie de David et le reste du peuple. Mais plus encore il y a un avenir pour les nations, celui que le Messie,¹⁵ dans sa bienveillante loyauté, a préparé, depuis avant la faute en Eden (Am 9.11-15 ; Ac 15.16-18).

¹⁵ Le type en est David ; « En ce jour-là je relèverai la hutte chancelante de David... » (ch 9.11).

Que nous apprend cette prophétie ?

1) Elle vient rappeler au chrétien sa double appartenance : son appartenance à l'alliance noahique – l'alliance créationnelle renouvelée – et son appartenance à l'alliance de grâce, dont la plénitude s'est révélée en Jésus-Christ. Elle permet de distinguer entre la double vocation du chrétien :

-lutter contre toutes les injustices présentes dans la cité de hommes, individuelles et collectives ;

-proclamer la bonne nouvelle de Jésus-Christ en vue de la réconciliation de l'homme avec son Dieu, incarnée dans un nouveau style de vie initié par l'Esprit et conforme à la sagesse-loi de Dieu.

2) Elle permet d'éviter la confusion trop souvent présente dans l'Eglise entre la lutte contre les injustices de ce monde et le salut de Dieu en Jésus-Christ. La libération politique n'est pas la libération du péché si chèrement acquise par notre Seigneur. La liberté de l'homme autonome –c'est-à-dire qui se suffit à lui-même- n'est pas la liberté des enfants de Dieu, pardonnés et réconciliés en Jésus-Christ avec Dieu, leur Père ! Il ne faut pas confondre la libération *du* péché avec la résistance *au* péché et à ses conséquences individuelles, sociales, économiques ou politiques.

3) L'alliance noahique engage le chrétien à lutter contre toutes les injustices et les violences qui foulent aux pieds la dignité de l'homme, qui défigurent l'image de Dieu en l'homme et portent atteinte à l'honneur de Dieu lui-même. Mais l'alliance de grâce s'attaque aux racines du mal, profondément enfouies dans le cœur de chacun. Sans un retournement de mentalité, il n'y a pas de guérison de l'homme, il n'y a pas de justice réelle dans la cité des hommes.... L'alliance noahique appelle l'alliance de grâce. Le jugement de Dieu sur Juda-Israël et les nations prépare, rend possible le salut de Juda-Israël et des nations, la venue du Messie, lumière de Juda-Israël et des nations.

4) La prophétie d'Amos nous rappelle que l'élection ne nous met pas à l'abri du jugement. Ce n'est pas une « assurance-vie » qui exempte d'Eglise de la fidélité et de la persévérance dans le témoignage. La vocation de l'Eglise est de rendre gloire à son Créateur et de le rendre ainsi que sa parole manifeste au sein d'un monde qui a perdu le nord, qui tâtonne et recherche la clef des énigmes de la vie. Malheur à l'Eglise qui, trop soucieuse des apparences, délaisse l'essentiel. Ce n'est pas seulement sa fidélité qui est en jeu, c'est la vie-même des hommes de la cité.

5) Enfin, lue dans la perspective de la venue du Messie, de l'incarnation de Jésus-Christ, ces oracles prophétiques nous aident à comprendre ce qui, dans la bi, est permanent (les dix commandements), ce qui est abrogé (les cérémonies) et ce qui est intensifié (le sermon sur la montagne). Car, nous aussi, nous avons la vocation de vivre dans le contexte de l'alliance de grâce,

celle dont le Seigneur est Jésus-Christ. C'est sous son regard, à l'écoute de la Parole-loi et mis en mouvement par l'Esprit de Sagesse et de Puissance que nous avons à définir un nouveau style de vie.

Le message d'Amos, exigeant certes, mais plein de vérité et de justice, porteur d'espérance, nous aide à porter sur nos frères dans la foi et sur les hommes de notre temps un regard nouveau, un regard qui manifeste la présence et la parole de Dieu, sources d'un changement profond et durable... dans l'attente de l'avènement de notre Seigneur, qui rétablira toutes choses et introduira la nouvelle terre et les nouveaux cieux.

C. Prenons un troisième exemple qui illustre l'actualité de l'Ancien Testament : Le Cantique des Cantiques.

Le titre de ce livre est une forme de superlatif qui signifie le plus beau de tous les cantiques. Il s'agit plus précisément d'un chant d'amour d'une grande beauté et dont la puissance d'évocation est suggérée par la richesse et la diversité des images qui s'inspirent surtout de la nature que Dieu a créée et que l'homme doit gérer (campagne, jardins, animaux et plantes). C'est aussi un genre attesté dans le Proche Orient Ancien. Ce chant met aussi en relief le caractère unique de l'amour que le peuple est appelé à vivre au sein de l'alliance.

Pendant de nombreux siècles, on a privilégié l'interprétation allégorique qui accentue le sens spirituel au détriment du corporel. Ce poème décrit alors soit l'amour du Seigneur pour son peuple ou du Christ pour son peuple, soit l'amour mystique qui unit l'âme du croyant à son Dieu. De nos jours, on favorise plutôt l'interprétation littérale. Il faut probablement voir dans ce chant un poème dramatique qui met en scène trois personnages : le berger, sa fiancée-épouse¹⁶ la Sulamite, et Salomon qui fait enlever cette dernière pour l'introduire dans son harem et tenter de la séduire ? Rien cependant ne pourra rompre le lien d'amour et de fidélité qui unit le berger et la Sulamite. Ce chant célèbre donc l'amour d'un homme et d'une femme qui s'incarne dans une relation d'alliance où la fidélité brille comme un diamant (Gn 2.22-25 ; Pr 5.15-19). Les dimensions affectives et physiques de l'amour sont évoquées en toute simplicité et avec délicatesse, sans cacher pour autant la force de la passion.

Ce poème a cependant aussi une dimension typologique : l'alliance du mari et de la femme (MI 2.14) reflète l'alliance du Seigneur avec son

¹⁶ Pour désigner la bien-aimée on emploie six fois (4.8-12 ; 5.1) le terme, « épousée. » Il désigne l'état d'une femme juste avant le mariage (nous dirions qu'elle est fiancée) ou juste après le mariage (cf. Os 4.13s). Cf. la notice de H. Blocher, *Ichtus* N° 130, 1985, p. 23.

peuple, avec son Eglise. Le Christ et l'Eglise sont un modèle pour le couple qui accueille l'amour du Père que le Saint-Esprit déploie au cœur de leur relation (Eph 5.25-32). C'est ainsi que le sens spirituel du cantique est dans son sens littéral.

Ce chant est composé de cinq poèmes dans lesquels les différents personnages (Salomon, la Sulamite, le berger, le chœur) interviennent dans ce drame qui met en scène deux types d'amour : l'amour-sentiment et l'amour-fidélité. Dans le 5ème poème, Salomon tente une dernière fois de gagner le cœur de la Sulamite, mais en vain. La Sulamite et le berger demeurent attachés l'un à l'autre. L'amour qui les anime les unit pour la vie. Cette section constitue comme le sommet du cantique et contient le dénouement du drame. Après une courte intervention du chœur qui s'interroge sur celle qui remonte du désert au bras de son bien-aimé, c'est la Sulamite elle-même qui prend la parole pour chanter les vertus de l'amour fort comme la mort. Ce poème nous interroge sur la vraie nature de l'amour. Est-ce l'amour-sentiment qui n'a aucune constance (volage) et qui ne cherche qu'à satisfaire l'intérêt du moment ? Est-ce l'amour-fidélité (avec sa passion) qui se construit au sein d'une alliance, le mariage hétérosexuel, et qui se tisse dans la durée ? Nous sommes là au cœur d'une des préoccupations des plus brûlantes de notre époque.

Conclusion

De nombreux thèmes pourraient encore illustrer la pertinence et l'actualité de l'Ancien Testament tels la souffrance et la rétribution (Job), le sens de la vie (l'Ecclésiaste) et la sagesse et la connaissance. De nombreux sujets qui touchent à la vie humaine en société sont abordés dans la Livre des Proverbes. A titre indicatif citons la richesse et la pauvreté, le pouvoir politique et juridique, l'éducation familiale et publique, la paresse et le travail, etc. Cette conférence a cherché à vous mettre en appétit. Elle n'avait d'autre but que de vous inciter à sonder les Ecritures. L'effort en vaut la peine car la Parole de Dieu offre des trésors de sagesse qui éclairent tous les aspects de la pensée, de la culture et de la vie, y compris de notre temps. Encore faut-il prendre le temps de l'ouverture, de l'écoute et de l'étude de cette Parole qui vient d'ailleurs qui est source de vérité, de vie et d'espérance.

Pierre Berthoud

Genève, 7 février 2003.